

M. RENÉ BINETTE :

Merci beaucoup.

1085

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vais vous inviter à venir participer à notre petit concours.

1090

M. RENÉ BINETTE :

À venir remplir le sondage, voilà.

LE PRÉSIDENT :

1095

Voilà, de Concertation Montréal. On n'est pas subventionné par Concertation Montréal. Il ne nous ont pas donné de contribution financière.

Alors, la commission appelle maintenant, monsieur Denis Plante et madame Lucie Dufour de la Coopérative d'habitation Val Perché.

1100

M. DENIS PLANTE :

Alors bonsoir, Madame, Messieurs.

1105

LE PRÉSIDENT :

Je vous ai dit aussi qu'on avait lu votre mémoire puis que si vous ne nous le lisez pas, on va être en mesure de vous poser des questions.

1110

M. DENIS PLANTE :

Je ne le lis pas. Je ne le lis pas. Je vais tenter, on va tenter d'en faire un résumé. Moi-même je m'étais préparé et j'ai retiré une partie du texte. Notre mémoire s'intitule « Une vision novatrice pour les Faubourgs, avis des citoyens au coeur du changement ».

1115

On le voit de notre point de vue de localisation. Là, on est situé où on vit dans la zone de requalification. Donc, c'est en lien avec des mesures concrètes de requalification qu'on va aborder ce scénario ou ce plan particulier d'urbanisme à venir.

1120

D'abord, la Coopérative souhaite vous remercier de nous accueillir, car nous considérons que ces consultations publiques étaient attendues, en tout cas de notre part depuis un certain temps. Une certaine surprise d'ailleurs. Le secteur des Faubourgs et plus particulièrement notre secteur de proximité, que je vais décrire dans quelques secondes, localisé dans cette zone de requalification doit être repensé et réaménagé afin que les citoyens résidents soient partie prenante de la communauté montréalaise où il fait bon vivre, se loger, travailler, étudier, et cetera.

1125

Notre coopérative existe depuis 14 ans. C'est une coopérative de 51 logements, de 116 occupants, qui est située sur les rues Montcalm, Saint-Antoine et Wolfe. À vue de nez de Molson, c'est-à-dire quand on sort le matin on voit à 180 degrés, on voit Molson, Radio-Canada, l'autoroute Ville-Marie et tout le reste. Donc, on est plongé là-dedans à chaque jour. Ce territoire demeure un îlot de chaleur. Je ne pense pas que j'ai à convaincre beaucoup de monde. Parce qu'on le ressent beaucoup l'été. Une enclave privée d'offre commerciale et d'équipement collectif.

1130

On doit signaler que la circulation automobile est dense et permanente, autoroute bien sûr, et les rues Viger et Saint-Antoine, et représente une source de bruit et de pollution de l'air.

1135

Ainsi donc le temps est venu de changer les choses. À ce titre, nous sommes engagés dans une mobilisation citoyenne de notre secteur de proximité. Rencontre de quartier le 5 mars, diffusion d'un tract, 400 tracts afin de contribuer à cette transformation du secteur.

1140

1145 À la suite des forums citoyens auxquels on a participé à deux des quatre, vie communautaire et milieu de vie, nous vous avons soumis des recommandations qui touchent le logement abordable, les espaces verts, l'accès au fleuve, les services de proximité, la sécurité piétonne, la pollution de l'air et par le bruit. Et je passe le micro à Lucie.

Mme LUCIE DUFOUR :

1150 Bonjour. Alors, je suis Lucie Dufour. La qualité de vie signifie pour nous des milieux de vie complets caractérisés par la possibilité d'y vivre, d'y travailler, d'étudier, de s'y divertir. C'est ce qui permettra de développer le sentiment d'appartenance à son quartier et une vie communautaire. Depuis plusieurs années on parle d'attirer et de retenir des ménages à Montréal, le développement prévu dans notre quartier amènera entre 15 000 et 17 000 nouveaux arrivants, qu'on nous dit nouveaux résidents dans notre secteur. Il faut donc, pour
1155 les retenir viser une bonne qualité de vie.

Pour atteindre cet objectif, nous recommandons d'implanter des logements pour toutes les catégories de ménage, soit les familles, les aînés, les étudiants et toutes les catégories de revenus. Pour nous, la mixité de la population est très, très importante. C'est la mixité sociale, le revenu, générationnel, culturel. C'est ce que nous vivons dans le logement coopératif, c'est
1160 ce qui fait la force de notre mouvement.

1165 La politique d'inclusion qui deviendra obligatoire à l'automne doit permettre de construire des centaines de logements coopératifs et sociaux et cela doit se faire sur les sites mêmes de ces développements, sur le site de Radio-Canada, des portes Sainte-Marie et même de Molson, pourquoi pas des coopératives sur le site de Molson, sur le bord du fleuve. C'est important si on veut que le Centre-Ville de Montréal continue d'être habité par une population mixte.

1170 Nous recommandons également que l'arrondissement Ville-Marie et la Ville de Montréal soutenu par la société civile, nous entre autres, exercent des pressions pour bonifier

le programme Accès-Logis de la société d'habitation du Québec, pour qu'on construise plus de coopératives. En passant, les coopératives c'est des entreprises d'économie sociale.

1175 Nous vivons, comme disait Denis, dans un îlot de chaleur urbain, comme l'illustre la carte des îlots de chaleur qu'on a mis en annexe de notre document. C'est réel. On le constate de plus en plus chaque été, même si on est sur le bord du fleuve et c'est en grande partie dû au fait que bon, l'asphalte de l'autoroute, les terrains de stationnement qui nous entourent, on pense, ça contribue pour une grande part à cet effet d'îlot de chaleur urbain.

1180 Nous proposons donc, de réduire le nombre d'espaces de stationnement, de verdir notre quartier. Il faut planter des arbres, des arbustes, le long du boulevard urbain, comme le propose l'arrondissement. Aménager des ruelles vertes, des jardins communautaires, installer des murs végétaux près des axes de circulation.

1185 Pour nous le parc proposé par l'arrondissement dans le prolongement des rues de la Visitation et Plessis, et le prolongement de la rue de la Commune est une priorité, et il faut que ça soit un parc le plus vert possible, le moins minéralisé possible. Nous proposons un parc familial et de repos où on ne retrouve pas trop de nombreuses activités attractives comme on voit parfois. Nous, on pense qu'il ne faut pas qu'il y en ait beaucoup. Il faut que ça soit vraiment un parc familial de repos.

1190 Actuellement, il n'y a aucun service de proximité dans notre quartier, même pas un simple dépanneur. Avec les nouveaux résidents qui devraient venir habiter dans notre quartier, on parle de 15 000 à 17 000 personnes, comme on disait tantôt. On croit qu'on va avoir la masse critique pour attirer des commerces. Mais il faut le planifier dès maintenant l'établissement de commerces, des commerces du domaine de l'alimentation, mais aussi une pharmacie, un ou des cafés et surtout des commerces accessibles au plus grand nombre.

1200 Il faut aussi planifier l'arrivée d'une école, d'un centre communautaire, tous deux indispensables pour attirer et retenir des familles. Ainsi nous encouragerons l'achat local, la

marche à pied qui est excellente pour la santé, mais aussi pour lutter contre les changements climatiques. Et nous favorisons la vie de quartier actuellement inexistante.

1205 Le fleuve Saint-Laurent maintenant, est un élément unique de notre patrimoine
culturel. Cependant, on ne peut pas accéder à ses berges, et plusieurs obstacles visuels
ponctuent le paysage. Ces obstacles visuels ce sont d'ailleurs multipliés au fil des années et la
1210 construction d'énormes immeubles à condo à l'endroit même où à notre arrivée il y a près de
15 ans, il y avait des marais, une faune aviaire d'une diversité étonnante. C'est pourquoi nous
appuyons très fortement la proposition de l'arrondissement de prolonger la rue de la
Commune, d'y établir un parc. On doit miser sur cette occasion afin que les citoyens
reprennent contact avec le fleuve dans un cadre naturel, bucolique même, familial et
sécuritaire.

1215 **M. DENIS PLANTE :**

Et en terminant, pour ce qui est du boulevard urbain qu'on doit configurer à la sortie de
l'autoroute Ville-Marie. Le boulevard urbain tel qu'annoncé représente quant à nous, qui
habitons à la sortie de l'autoroute, une valeur ajoutée. Ce changement contribuera à réduire
1220 cette fracture urbaine qui nous isole. La configuration exacte n'est pas encore établie, mais on
doit viser à entamer le débit et la vitesse des véhicules en réduisant le nombre et la largeur
des voies de circulation de même que la vitesse des véhicules.

1225 D'autres parts, il faut aménager une voie pour le transport en commun et une piste
cyclable pour accommoder le plus grand nombre de citoyens.

À défaut, cette conversion n'aura pas beaucoup d'impact significatif en regard de la
pollution de l'air, et du bruit, qui se situe toujours au-dessus de 55 décibels. On doit faire en
sorte que des mesures de mitigation soient prévues, à savoir entre autres un plan de
1230 verdissement le long de ce boulevard urbain. Il faut retenir qu'un plan de précaution doit être
élaboré afin que les travaux des différents chantiers qui vont se tenir, Radio-Canada, Molson,

et cetera, ne viennent perturber de façon constante, surtout le soir et la nuit, la vie des citoyens.

1235 On se rappelle fort bien quant à nous pour l'avoir vécu à quelques mètres de l'organisation de la Formule Électrique.

1240 Quant à la sécurité piétonne, il faut dans ce boulevard des feux piétons de signalisation donc de longues durées dans le prolongement des rues identifiées et même une passerelle enjambant le boulevard pour les personnes âgées et handicapées.

1245 Les résidents actuels et probablement ceux qui viendront s'établir dans notre secteur se déplacent surtout à la hauteur des deux tiers par le transport en commun, la marche et le vélo. On doit le retenir absolument.

1250 En conclusion, nous considérons que ce projet si réalisé pleinement est porteur d'avenir. C'est vraiment intéressant comme projet, comme scénario. Une transformation à échelle humaine qui haussera notre qualité de vie et renforcera notre esprit d'appartenance. Notre coopérative et ceux qui nous entourent s'engagent à participer activement à toutes les étapes de cette démarche jusqu'à l'adoption du projet final.

 Merci de nous avoir écoutés.

LE PRÉSIDENT :

1255 Merci beaucoup.

LE COMMISSAIRE :

1260 Merci de votre présentation. Dans vos propositions, dans vos recommandations en fait, vous recommandez, proposez en fait dans le cadre de l'accroissement des services de

proximité une école et un centre communautaire sur le terrain donc de Radio-Canada. Pouvez-vous me donner un petit peu plus de détail comment vous imaginez ce complexe-là, parce que vous parlez d'établir le centre communautaire, l'école dans un même lieu, bâtisse?

1265

Mme LUCIE DUFOUR :

Mais c'est un peu une idée comme ça. Parce qu'on sait qu'il y a, j'imagine, des coûts, et cetera, importants, et tout. Parce que nous, en tout cas, on voit les jeunes chez nous, il y a beaucoup d'enfants, il y a des ados. Ils n'ont pas vraiment de place où aller.

1270

Donc, un centre communautaire c'est intéressant aussi pour après l'école. O.K. Pour les jeunes, les ados, mais c'est intéressant pour les parents, c'est aussi intéressant pour les personnes âgées, en fait, bref.

1275

Donc, on se disait, ça serait peut-être intéressant d'avoir quelque chose qui serait comme, qui pourrait s'entremêler. S'il y a un gymnase par exemple dans l'école, c'est un gymnase qui peut servir pour un centre communautaire, qui peut servir le soir aussi. Ça peut être, je ne sais pas moi, une école avec une maison de jeune juste à côté, parce qu'après l'école les jeunes peuvent aller à la maison de jeune.

1280

Mais bref, c'est un peu ça qu'on voyait, un genre de... Et là, c'est à voir avec l'arrondissement et la commission scolaire, mais peut-être qu'un partenariat qui est possible entre les deux pour, à la fois permettre ça et à des coûts raisonnables.

1285

LE PRÉSIDENT :

Ils sont venus nous en parler cet après-midi puis c'est vraiment dans la vision de la commission scolaire de favoriser ça.

1290

1295 Vous avez, c'est-à-dire je pense que, ce que vous souhaitez pour votre environnement est très, très, très bien décrit. Les citoyens, lors de la consultation nous parlent beaucoup du fait qu'on est dans un seul quartier, qu'on dit la partie déjà construite qui est plutôt au nord, puis là, il y a des terrains vacants au sud, ce n'est pas un nouveau quartier, c'est des terrains vacants. Comment on peut s'assurer que la reconstruction des terrains qui sont actuellement vacants va ressembler au quartier, va s'assurer, on va s'assurer qu'il y a un lien, une passerelle entre cette portion-là du territoire et la portion du territoire déjà développé?

1300 **M. DENIS PLANTE :**

Quand vous parlez de terrain vacant, vous...

LE PRÉSIDENT :

1305 Bien, c'est-à-dire celui de Radio-Canada, de la Molson.

M. DENIS PLANTE :

1310 Comment s'en assurer? Bien, je pense que la participation citoyenne est déterminante. On parlait tout à l'heure du logement coopératif, bien il faut avoir des projets de logements coopératifs pour accueillir une bonne partie des nouveaux résidents.

Je n'ai pas de recette, je n'ai pas de clé à ce sujet-là, mais je sais que l'attention que les citoyens doivent y porter est très importante.

1315 **Mme LUCIE DUFOUR :**

1320 Je me souviens à l'époque j'ai déjà été journaliste pour un Hebdo de quartier à l'époque où on parlait de redévelopper le terrain où on habite actuellement, et il y avait eu toute une lutte d'Alerte centre-sud à l'époque pour créer du logement social et communautaire, parce qu'à l'époque on parlait juste de condo dans ce coin-là.

1325 Alors, actuellement c'est du logement communautaire et il y a deux coopératives, il y a deux OBNL, un pour les personnes âgées, un pour les familles. S'il y a ce type de logement là, c'est à cause de cette lutte-là. Et moi je pense que c'est ce qui permet que dans coin de quartier, là on parle entre, disons Berri et Montcalm, entre Saint-Antoine et de Glacis.

1330 Donc, s'il y a du logement, à la fois condo, mais aussi du logement social et communautaire, c'est parce qu'il y a eu cette lutte-là. Et je pense que c'est ça qui permet cette mixité-là dont on parlait tantôt. Je pense que ce qui va permettre de faire en sorte qu'on se reconnaisse dans le quartier, c'est de maintenir la mixité, la mixité sociale et culturelle. Et la meilleure façon de le faire c'est de créer du logement social et communautaire coopératif.

LE PRÉSIDENT :

1335 Merci beaucoup. On vous remercie beaucoup de votre contribution.

La commission va prendre une pause, on va reprendre autour de huit heures trente (8 h 30), huit heures trente-cinq (8 h 35).

1340 **PAUSE ET REPRISE**

LE PRÉSIDENT :

1345 Nous allons reprendre nos activités. J'appelle monsieur Simon-Pierre Giroux et monsieur Martin Galarneau de l'entreprise TGTA, s'il vous plaît. Bonsoir, Messieurs.

M. MARTIN GALARNEAU :

1350 Donc, Martin Galarneau, je suis associé chez TGTA. Je suis accompagné de Simon qui va faire l'essentielle de la présentation ce soir. On vous remercie beaucoup de nous